



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-141486>

Département(s) de publication : **92**

Annonce n° **25-141486**

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-102203

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Spl Levaparc

**Type de Numéro national d'identification** : SIRET

**N° National d'identification** : 35334722200286

**Ville** : LEVALLOIS PERRET

**Code postal** : 92300

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 92

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : MARCHÉ PUBLIC RELATIF AU PROGRAMME DE POTENTIEL REMPLACEMENT, DE RÉNOVATION PARTIELLE ET/OU D'ADAPTATION LIMITÉE LE DES DIX-NEUF ASCENSEURS INSTALLÉS DANS QUATORZE PARCS DE STATIONNEMENT LEVAPARC TOUS SITUÉS À LEVALLOIS-PERRET ET SON CONTRAT DE MAINTENANCE ET SECOURS DES DIX-NEUF ASCENSEURS CONCERNÉS

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 45313000

**Type de marché** : Travaux

**Description succincte du marché** : Le marché a pour objet la mise en place d'un programme de potentiel remplacement, de rénovation partielle et/ou d'adaptation limitée des dix-neuf ascenseurs installés dans quatorze parcs de stationnement LEVAPARC tous situés à Levallois et d'un contrat de maintenance et secours des dix-neuf ascenseurs concernés. Une proposition technique et financière est attendue pour la maintenance desdits équipements. Le présent marché pourra donner lieu à des prestations similaires : Conformément à l'article R 2122-7 du code de la commande publique, l'Acheteur se réserve la possibilité de passer un marché de travaux ou de services sans publicité ni mise en concurrence préalables ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titulaire du présent marché. Lorsqu'un tel marché est passé par un pouvoir adjudicateur, la durée pendant laquelle les nouveaux marchés peuvent être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du marché initial

**Critères d'attribution** : énoncé dans le Rc

## Section 4 - Attribution du marché

### Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Nombre d'offres reçues : 4 Date d'attribution : 22/12/25 Marché n° : 2025-09-02 Eiffel Ascenseurs, 91 Rue Du Faubourg Saint Honore, 75008 Paris 8 Montant Ht : 1 111 489,56 Euros Renseignements complémentaires : 1 - Sélection Des Candidatures Et Jugement Des Offres Seront sélectionnés les candidats dont les capacités techniques, économiques et financières seront jugées suffisantes au regard de l'importance des prestations objets du marché. Pour déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse, le pouvoir adjudicateur se fondera sur les critères de sélection pondéré suivants : Valeur Technique - 60% : Sous-critère n°1 (15 points) : Présentation de la méthodologie et planning dédiés à l'opération (en site occupé). Sous-critère n°2 (15 points) : Présentation des moyens humains dédiés à l'opération (qualifications, expériences) Sous-critère n°3 (25 points) : Adéquation de l'offre technique en fonction des contraintes de maintenance annoncées dans le Cctp (modalités du contrat de maintenance ; et catalogue). Sous critère n°4 (5 points) : Démarche environnementale mise en place par le candidat dans le cadre des prestations proposées. Prix - 40% : Le critère du prix est apprécié en cumulant la note du prix proposé pour la réhabilitation des équipements (D.G.P.F. Remplacement Complet et D.G.P.F. Rénovation Partielle) et celle de leur maintenance (D.P.G.F. Maintenance), noté sur un total de 40 points : Analyse de l'offre financière pour le remplacement et /ou la rénovation partielle des équipements :  $(\text{Montant de l'offre la plus basse} \times 20) / (\text{Montant de l'offre du candidat analysé})$ . Analyse de l'offre financière pour la maintenance des équipements :  $(\text{Montant de l'offre la plus basse} \times 20) / (\text{Montant de l'offre du candidat analysé})$ . La note finale de chaque offre est déterminée par la somme de la note obtenue au critère de la valeur technique (60 points) et de la note obtenue au critère prix (40 points), soit un total sur 100 points. L'offre économiquement la plus avantageuse est celle ayant obtenu la note globale la plus élevée, conformément aux dispositions du Code de la commande publique. 2- Procédure De Recours Instance chargée des procédures de recours : Tribunal de grande instance de Nanterre 6 rue Pablo Neruda 92000 Nanterre 01.40.97.10.10

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/12/2025**